



DEMANDE D'AVANCE AU TITRE DU PDRG FEADER 2014-2020 MESURE 19.2 « OPERATION LEADER »

<input type="checkbox"/>	Valoriser et transmettre les savoirs, la culture et les patrimoines des Savanes	Fiche-action 1
<input type="checkbox"/>	Soutenir des dynamiques de développement pérennes dans les villages et les bourgs et créer des lieux de vie et d'échange	Fiche-action 2
<input type="checkbox"/>	Définir une identité partagée « savanes » et mettre en réseau les acteurs touristiques	Fiche-action 3
<input type="checkbox"/>	Développer l'offre d'hébergement et de découverte des patrimoines ruraux	Fiche-action 4
<input type="checkbox"/>	Favoriser l'organisation et la mise en réseau de la production artisanale locale	Fiche-action 5

Cadre réservé à l'administration

Nom du bénéficiaire : _____ N° de dossier OSIRIS : _____

Intitulé du projet OSIRIS : _____

Le versement d'une avance n'est pas systématique et est conditionné par la disponibilité des crédits. Il ne peut en aucun cas être accordé à un bénéficiaire qui resterait redevable de sommes indûment perçues au titre de subventions accordées précédemment. Toutefois, si le bénéficiaire est en règle de ses obligations et si une avance lui est nécessaire pour débiter au mieux et au plus vite l'opération, il peut demander le bénéfice d'une avance n'excédant pas 50% du montant de l'aide, sous condition de la constitution d'une garantie bancaire ou d'une garantie équivalente fournie par une autorité publique couvrant 100% du montant de l'avance. Le bénéficiaire doit exprimer sa demande d'avance par courrier et en complétant le document suivant.

Le versement de l'avance sera conditionné par la production des pièces suivantes :

- une attestation de régularité de la situation du bénéficiaire vis-à-vis de l'Union européenne établie par l'organisme payeur compétent ;
- une attestation de constitution d'une garantie bancaire ou de couverture par une garantie équivalente correspondant à 100% du montant de l'avance.

L'avance sera récupérée par décompte sur les paiements intermédiaires sollicités au titre d'acomptes.

La garantie pourra être libérée lorsque l'organisme payeur compétent aura constaté que le montant des dépenses réelles correspondant à la participation publique liée à l'opération dépasse le montant de l'avance.

Je, soussigné, _____ (Nom, Prénom du représentant de la structure), agissant en qualité de représentant légal de _____ (Nom de la structure bénéficiaire de la décision d'aide)

demande le versement de l'avance prévue par la convention attributive n° _____.

Montant des dépenses réalisées à ce jour : _____ €.

J'ai joint à l'appui de ma demande d'avance :

- Attestation de garantie bancaire
- Délibération (si public)
- Ordre de service de démarrage
- RIB, si nouveau :

Code établissement | ____|____|____|____|____| Code guichet | ____|____|____|____|____| N° de compte | ____|____|____|____|____|____| Clé | ____|____|

Certifié exact et sincère, le (date) : _____

Nom, prénom du **représentant de la structure** (ou délégué): _____
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Qualité : _____

Cachet et signature du demandeur (représentant légal ou délégué)

ANNEXE 1 : Projet de délibération autorisant la signature de l'attestation

OBJET :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la réglementation européenne autorise le versement d'avances aux communes du FEADER. Au regard des critères fixés par l'Union Européenne et le Service Instructeur, le paiement d'une avance de 50% de la dépense publique totale peut être demandée au bénéfice de la commune pour l'opération « » (n°OSIRIS :).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'autoriser le Maire à solliciter une avance de 50% de la dépense publique totale, ce qui équivaut à euros pour l'opération visée,
- d'autoriser le Maire à signer l'attestation à l'engageant à rembourser tout au partie de cette avance, dans le cas où, au moment de solder l'opération, le droit au montant avancé ne pourrait être établi.

Oùï l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une avance, au titre de l'aide obtenue du FEADER, par convention n°..... en date du, et à signer l'attestation l'engageant à rembourser tout au partie de cette avance, dans le cas où au moment de solder l'opération, le droit au montant avancé ne pourrait être établi.

ANNEXE 2 : Modèle d'attestation de garantie

(Uniquement pour un porteur public)

ATTESTATION

OPERATION :

Je soussigné,, Maire/Président de la commune/com de, sollicite au titre de l'aide que j'ai obtenu du FEADER, par convention n°..... du, une avance d'un montant de euros.

J'atteste que la totalité ou partie de cette avance pourra, en application de l'article L.1612-15 du code général des collectivités territoriales, faire l'objet d'un remboursement par inscription en dépenses obligatoires au budget de ma collectivité ou, le cas échéant, par mandatement d'office, s'il s'avérait, au terme de l'opération, que les dépenses éligibles n'atteignaient pas un montant suffisant, conduisant à une aide finale inférieure au montant de cette avance.

Fait à
Le

(Signature et cachet)